

Réunion du Conseil d'administration du 8 février 2013 à Rétromobile - Paris

1 - Fonctionnement du DCPL

Fréquence des CA

Nous ferons 3 CA par an, à l'AG, en octobre et en février (Rétromobile)

Nous profiterons de chaque occasion pour prendre le temps de débattre avec les présents (exemple cette année à Rétromobile)

Nous allons essayer la formule de la conférence téléphonique et celle du forum partagé.

2 – Questions de communication.

Sur le site :

Bulletin d'adhésion en ligne : pas seulement en PDF, ajouter une version en .doc pour que les adhérents puissent le compléter en ligne et l'imprimer ensuite (à envoyer avec le chèque).

Le compte rendu de chaque CA sera mis sur le site

Panhard Magazine et DCPL Infos :

Pour éviter les retards de parution de nos publications, très mal perçus par certains adhérents, il faut anticiper beaucoup plus que nous ne le faisons : c'est-à-dire, envoyer au rédacteur les articles au plus tôt, préparer les enveloppes à l'avance plutôt que d'attendre l'impression....

Divers.

Sur Site et dans nos publications, faire la promotion des salons ou nous sommes présents.

Rappel : au moins 1 fois par an le catalogue pièces et le bon de commande seront joints à l'envoi papier (Panhard Magazine ou DCPL Info) destiné à tous les adhérents .

L'adresse complète des responsables nationaux et régionaux sera notée sur la page 2 du PM et DCPL Infos sauf réserve expresse de leur part.

Gadgets.

Nous n'avons plus actuellement de gadgets pour faire la promotion du club. La décision est prise de :

- lancer en priorité : des autocollants pare-brise avec le logo national du club. Daniel Petit
- étudier : des vides poches (métal ou porcelaine)- Pierre Tapie
des portes clés
des clés usb en forme de Panhard

Pour ces 2 derniers postes nous cherchons des volontaires pour étudier la faisabilité et le coût.

3 – Activité pièces.

- Crosses : Michel Colin et Jean Michel Jeune vont vérifier la conformité des mannequins de soudage avant de vérifier la conformité des pièces en stock. Ils tiennent Pierre et Christian au courant de l'avancement.
- Balais Démarreur et Dynamo. Guy Bonnavent avance sur le sujet
- Croisillons de cardan : Nous ne sommes pas sûr que les croisillons de cardans percés sans cône(actuellement dans le commerce) permettent un fonctionnement correct des transmissions. Nous lançons une fabrication (réalisation allemande) de 100 croisillons percés avec cônes conformes aux pièces d'origine.
- Piston avec axes de 22 (permet les bagues bronze plutôt que les axes noirs mais double le stock) : Etude de coût à faire car cela double le nombre de références en stocks : Daniel
- Niveau de réservoirs : Jean Pierre Terpan avance sur le sujet avec

Didier Sabater

- Mise en place de la réalisation de spécifications techniques :

Christian Bessonnet donne la liste des pièces à problèmes par lesquelles il faut commencer, Claude Bourdieu rédige les spécifications et fiches de contrôle, Pierre Tapie fournit un modèle pour ces spécifications et fiches de contrôle.

4 - STAGE 2013

On continue ces stages de connaissances mécaniques Panhard. Lors de la demande d'inscription, le chèque de participation sera demandé, il ne sera débité qu'au moment du stage. Une réflexion sur l'optimisation des coûts sera menée par Pierre et Daniel. L'effectif des encadrants sera optimisé en fonction des modules demandés.

5 - RIP 2014

C'est le DCPL qui l'organisera. Jean Jacques MEGRET et « ses Tourangeaux » ont déjà réfléchi, pris des contacts. La région de Richelieu au sud de Tours, a été retenue.

6 - 100 ans Jean PANHARD.

La fédération a décidé de participer avec le CPLF, qui sans concertation, a lancé une manifestation.

7 -AG 2013.

La réservation de l'hébergement est faite, le bulletin d'inscription est en ligne (et dans le DCPL Infos de février), le Sud-Est s'occupe de l'organisation.

8 – Politique vente de pièces

Pour la vente des pièces, il est clair que nous ne pouvons vendre qu'à nos adhérents. Nous ne pouvons pas vendre à des personnes morales (sociétés ou club) ou à des sociétés ayant le statut de micro entrepreneur.

Toutefois, il existerait un texte autorisant sous certaines conditions la vente à d'autres associations poursuivant le même but que nous. Dès que nous serons en possession de ce texte et après analyse de celui-ci nous verrons si nous pouvons reprendre les ventes vers d'autres clubs Panhard.

Daniel Petit